Programme de formation

Initial habilitation électrique – Chargé de chantier non-électricien
B0 – BF – H0(V) - HF

Objectifs	• Savoir ce que représente l'habilitation électrique, les différents intervenants qui agissent ou opèrent dans une installation électrique • Savoir la définition de l'habilitation visée, les limites de celle-ci et les interactions avec les autres intervenants rencontrés sur un chantier • Avoir les connaissances requises sur les risques et les installations électriques • Encadrer des exécutants qui réalisent des travaux d'ordre non électrique et évoluent, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, dans un local ou un environnement électrique • Encadrer des exécutants qui réalisent des travaux ou qui évoluent en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans une fouille dans la Zone d'Approche Prudente d'un câble rendu visible ou dans la zone d'incertitude d'une canalisation électrique
Public	Non électricien amené à encadrer des exécutants qui réalisent des opérations d'ordre non électrique en basse ou haute tension ou à entrer dans un environnement électrique
Prérequis	Savoir communiquer dans la langue française Avoir suivi la formation B0 H0(V) BF HF exécutant, depuis moins de 6 mois
Durée	1,5 jour soit 10,5 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre – En entreprise
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 12 participants

Programme Pédagogique

Introduction et présentation de la formation :

- Présentation de la formation et du formateur
- Questionnaire de positionnement
- Tour de table pour connaître les attentes et les besoins des stagiaires

La prévention du risque électriques :

- Les équipements de protection collective électrique
- Comment se protéger du risque électrique
- Moyens de prévention contre les contacts directs et indirects
- Les indices de protection
- Les appareils de classe 0, 1, 2, 3
- Les instructions de sécurité
- Les distances limites et les zones électriques en champ libre, dans un local réservé aux électriciens, autour d'un conducteur nu en champ libre, autour d'un conducteur isolé, autour d'un conducteur enterré
- Comment mettre en place les mesures de protection collective
- Mettre en place un surveillant de sécurité électrique

La hiérarchisation des responsabilités et les différents acteurs

- Les rôles : de l'employeur, du chef d'établissement, du chargé d'exploitation électrique, du chargé de chantier (B0 H0(V) BF HF), de l'exécutant (B0 H0(V) BF HF), du surveillant de sécurité

Les relations avec les intervenants :

- Être capable de communiquer avec le chargé d'exploitation et son employeur
- Recevoir, compléter et transmettre les documents (Certificat pour tiers, autorisation de travail, attestation de fin de travail)
- Surveiller une zone de travail
- Coordonner une équipe d'exécutants

Mise en pratique des éléments vus en théorie

- Dans les locaux d'Academy de la Formation, Analyse :
  - Du local ménage : non réservé aux électriciens mais comportant une armoire électrique BT IP2X,
  - Du TGBT plateau technique : comportant des pièces non IP2X BT
  - Dans le local pédagogique électrique : comporte les cellules HT pédagogique hors tension et de la BT 2 armoires industrielles 1 IP2X, 1 non IP2X et une maquette domestique IP2X
- Pour chacun des locaux, être capable de préciser s'il y a des risques électriques, des risques autres qu'électriques, l'habilitation requise pour entrer dans le local
- Être capable d'encadrer des exécutants qui réalisent des opérations non électriques en sécurité dans l'environnement électrique pédagogique
- Être capable, dans le respect des zones autorisées, de mettre en place un balisage et un périmètre d'intervention pour sécuriser l'intervention des exécutants
- Validation des aptitudes théoriques par le questionnaire de validation des acquis

Méthodes pédagogiques

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérientielle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, armoire électrique BT maquette de formation pédagogique BT, Cellules pédagogique HT, diaporama de formation
Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- QCM de positionnement – 5 questions : habilitation chargé de chantier non-électricien

Après la formation :

- QCM validation des acquis – 20 questions : habilitation chargé de chantier non-électricien
- Mise en situation dans des environnements pédagogiques sous la supervision du formateur :
  - Identifier les risques dans une armoire, ou un local
  - Avoir le comportement adapté
  - Maîtriser la manipulation du matériel et de l'outillage
  - Rendre compte des actions réalisées auprès du chargé de chantier

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN et Virginie BARBEY
Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2024 : Ø%

Taux de satisfaction 2024 : Ø/5 – Ø%